La Communauté de l'eau potable, un outil du SCoT…

… pour la prise en compte de l'eau potable dans la région urbaine de Grenoble

Journée « l'eau potable et l'urbanisme » - 17 novembre 2011

epures
l'Agence d'urbanisme
de la région stéphanoise

La CEP, un maillon essentiel de la structuration eau potable dans le SCoT

- Pourquoi une Communauté de l'eau potable ?

  Nécessité de mettre en avant l'importance de l'eau potable comme une thématique à part entière (au même titre que l'eau pluviale, l'assainissement,…)

- Quel positionnement dans le SCoT : une stratégie politique et un nouveau mode de gouvernance

  Prise en considération des structures d'eau potable et de l'incidence forte de cette thématique sur l'aménagement du territoire (eau et économie, eau et urbanisme)

  ➢cohérence des données et des travaux à mettre en œuvre du fait de l'éclatement des structures

La CEP, un maillon essentiel de la structuration eau potable dans le SCoT

- **MOTS CLEFS**
  - Plateforme d'acteurs dans le domaine de l'eau potable
    (syndicats producteurs et ou distributeurs, CLE SAGE, contrats de rivière, collectivités ayant la compétences, administrations,…)
  - Lieu d'échanges de savoir-faire et d'expériences

MUTUALISER - FÉDÉRER - ASSURER LA TRANSVERSALITÉ

La CEP, un maillon essentiel de la structuration eau potable dans le SCoT

- **Quels chantiers dans le cadre du SCoT ?**

  Depuis 2007, une convention encadre les travaux de la CEP inscrits dans un objectif d'intérêt général.

  2 grands chantiers innovants en lien avec les travaux du SCoT de la région urbaine de Grenoble :

  - la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la gestion globale de la ressource

  - un travail sur le prix de l'eau sur l'agglomération

  Et en parallèle une veille juridique sur l'eau potable et l'actualité (par exemple les liens entre la réforme territoriale et les structures en charge de l'eau potable), ainsi qu'une aide technique pour les adhérents.

La CEP, un maillon essentiel de la structuration eau potable dans le SCoT

- **Une nouvelle forme de gouvernance et des partenariats** avec tous les acteurs de l'eau potable
  - Une très large concertation politique et technique qui a permis une prise en compte dans le SCoT des problématiques (synergie, transversalité entre les élus des intercommunalités adhérentes du SCoT et les élus des EPCI eau potable avec reprise des résultats de la CEP dans les travaux du SCoT)

    - des partenariat techniques ont été mis en place avec les services des collectivités, syndicats…

    - et une convention avec l'Etat (DDT, ARS) notamment pour le chantier gestion globale de la ressource en eau potable

Améliorer la connaissance et avoir une vision prospective (chantier CEP)

A partir du Schéma directeur et d'une première étude de sécurisation réalisée en 1999 /2000 un constat :

Mieux connaître la problématique eau potable

Disposer d'un diagnostic exhaustif sur l'ensemble du périmètre du SCoT divisé en 7 territoire très variés : rapport de présentation

Définir les enjeux et la stratégie en matière d'eau potable à l'échelle du SCoT: diagnostic, PADD et DOO

SCOT DE LA RÉGION URBAINE GRENOBLOISE
PÉRIMÈTRE

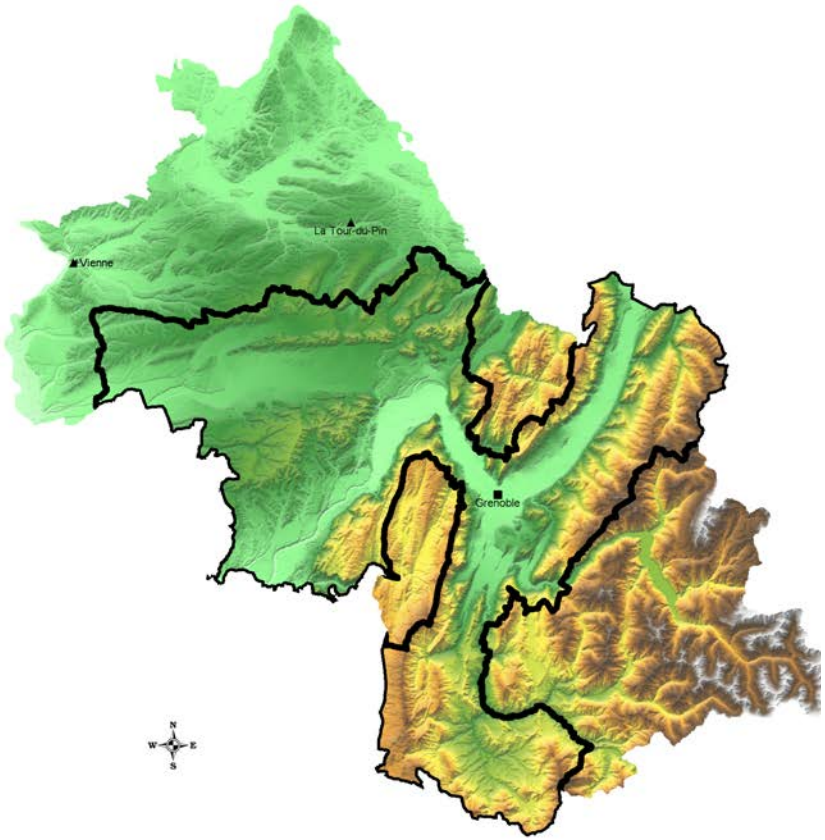

PÉRIMÈTRE DE LA RÉGION URBAINE GRENOBLOISE

Sources : DDT38
© IGN-BdCarto
DDT38 - Juin 2011

SCOT DE LA RÉGION URBAINE GRENOBLOISE
PÉRIMÈTRE

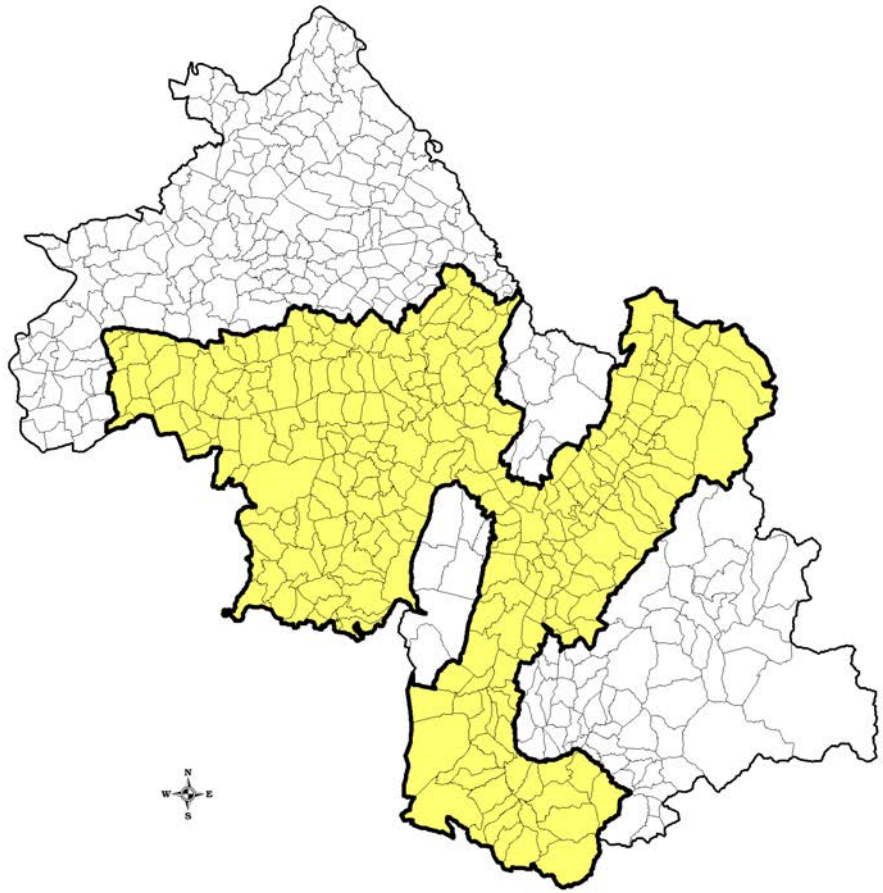

PÉRIMÈTRE DE LA RÉGION URBAINE GRENOBLOISE
COMMUNES DE LA RÉGION URBAINE GRENOBLOISE

Sources : DDT38
© IGN-BdCarto
DDT38 - Juin 2011

Diagnostic eau potable par la CEP

- Méthodologie

Pour chaque communes ou EPCI

• Bilan besoins ressources

• Évaluation de la vulnérabilité globale des ressources

• Estimation des enjeux en matière de sécurisation : population non secourue

Bilans besoins ressources

- Évaluation des besoins actuels et futurs

1. Consommation du jour moyen de la semaine de pointe 2006 et 2025
2. points particuliers : évolution de population en lien avec le SCoT, connaissances des débits facturés et des rendements, distinction des volumes industriels et domestiques, hypothèses d'amélioration des rendements et de baisse des consommations (éviter de surestimer les besoins)

- Ressources : 470 captages sur le périmètre de l'étude

1. ressources souterraines : capacité de pompage et potentiel de production
2. ressources gravitaires : données d'étiage des sources mais difficulté sur la précision ou l'absence de données

COMMUNAUTÉ DE L'EAU POTABLE

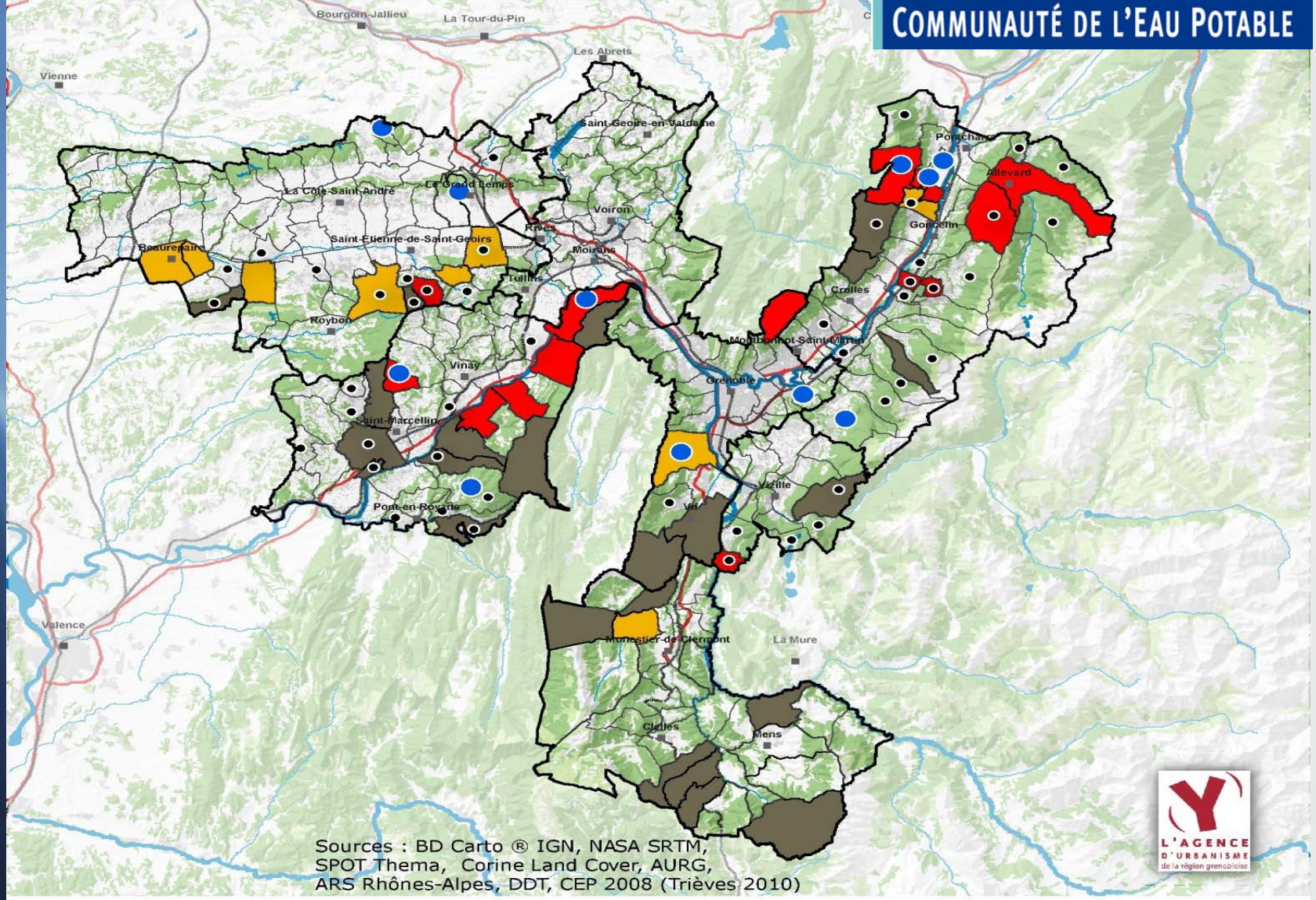

Bilan besoins-ressources actuel

- Bilan besoins ressources déficitaire
- Marge sur la ressource < 20%
- Données sur les ressources manquantes ou incomplètes
- Besoins inférieurs à 80% de la ressource disponible

Secteurs critiques en terme de quantité

- Manque d'eau constaté dans le passé
- Données sur les consommations estimées

Communauté de l'Eau Potable

Bilan besoins ressources 2025

Secteurs critiques en terme de quantité

- Bilan besoins ressources déficitaire
- Bilan besoins ressources limite
- Pas de données sur le débit d'étiage
- Données incomplètes pour permettre un bilan

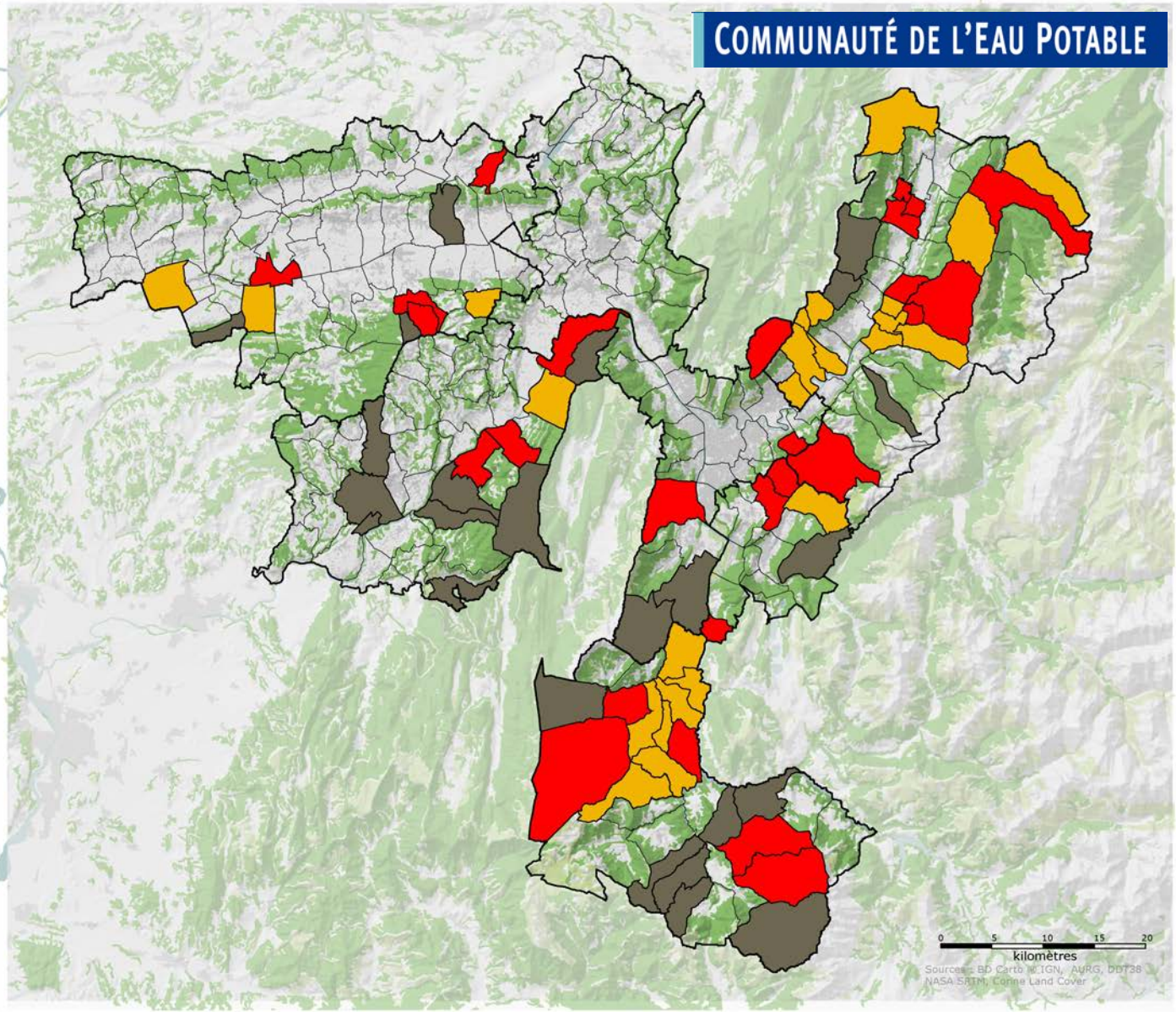

L'AGENCE D'URBANISME de la région grenobloise

AURG : C.Iomakine
Février 2011

Vulnérabilité et sécurisation

- Évaluation de la vulnérabilité des ressources en croisant

1. Qualité de l'eau : pollution bactériologique, nitrates et pesticides
2. Risque de pollution accidentelle : protection hydrogéologique des captages et environnement du captage (industriel, rural, naturel, etc.)

- Sécurisation : population non secourue en lien avec un problème sur le captage principal de la commune et en analysant les possibilités de secours interne

COMMUNAUTÉ DE L'EAU POTABLE

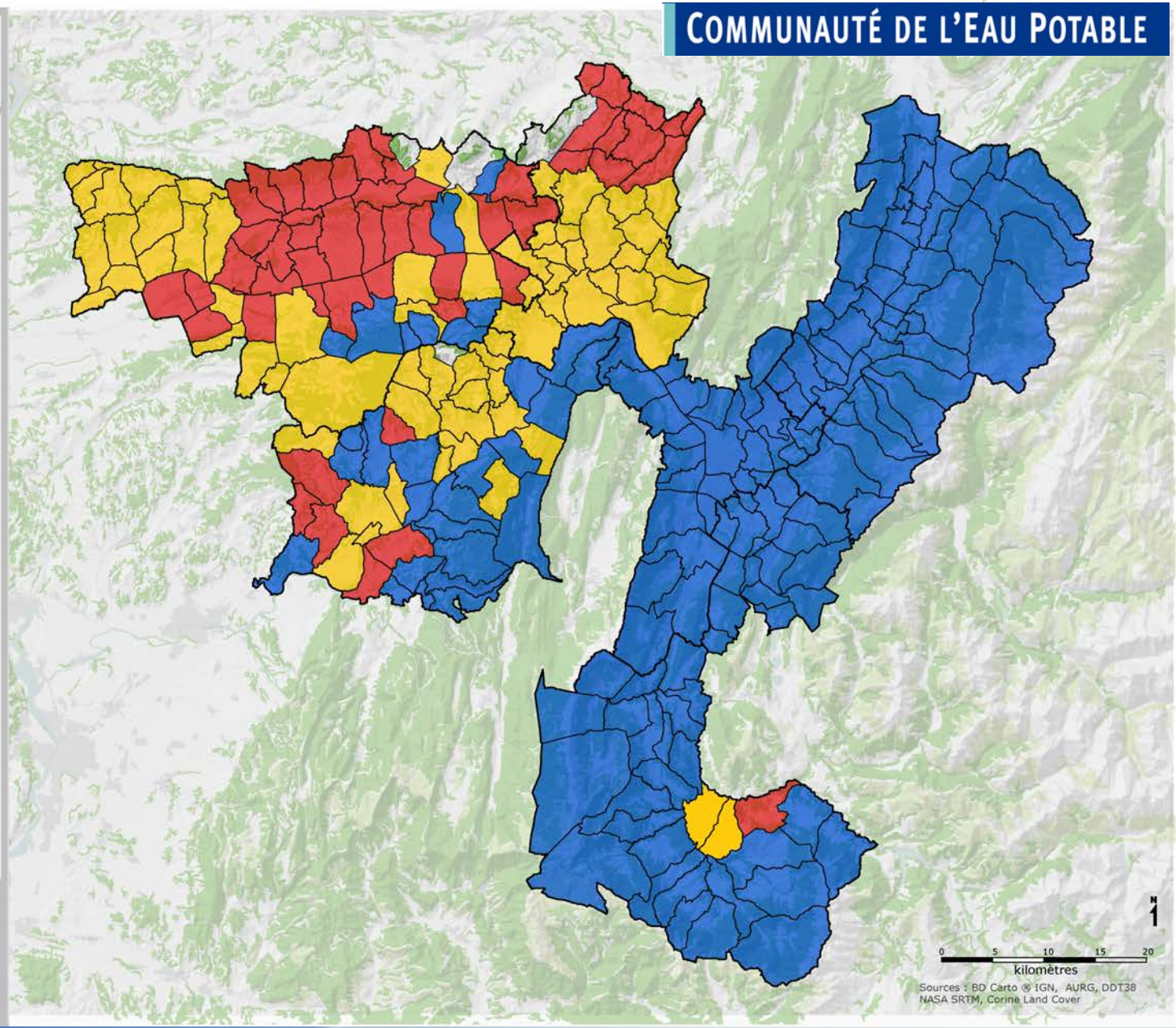

L'AGENCE D'URBANISME de la région grenobloise

AURG : C.Lomakine
Février-2011

Transcription des travaux de la CEP dans le SCoT

- Reprise des principaux résultats du chantier gestion globale de la ressource en eau dans le cadre du SCoT

  - dans le diagnostic du SCoT (reprise des cartes bilan besoins ressources 2006 et prospective 2025)
  - dans le PADD (100 mesures pour un développement durable),
  - et dans le DOO
  - + mise en place d'indicateurs dans le cadre de l'évaluation environnementales (en cours)

Zoom sur le DOO du SCoT

La plateforme d'acteurs de la Communauté de l'Eau Potable a permis

1. Une concertation entre les élus en charge des collectivités productrices et distributrices d'eau et les élus du SCoT
2. De fait, les territoires ont souhaités inscrire dans le SCoT des prescriptions ou des préconisations directement issues des travaux de la CEP

Protéger durablement les ressources en eau potable (orientations et prescriptions du DOO)

4 prescriptions principales subdivisées en sous prescriptions

Préserver les ressources en eau stratégiques

Préservation des aquifères doit suivre le principe de solidarité amont / aval.

Cartographier et préserver de l'urbanisation les zones d'alimentation majeures en eau potable existantes ou potentielles pour protéger ces ressources sur le long terme

Protéger les périmètres de captage de toute atteinte

Quand les captages ne bénéficient pas de DUP : s'appuyer sur le rapport hydrogéologique existant pour mettre en place des règles de protection des espaces :

- zonage spécifique (N ou A indicé)
- en proscrivant la constructibilité dans les zones correspondant aux périmètres de captage immédiats et rapproché

En cas de conflit d'usages : priorité à la préservation des ressources en faveur de l'alimentation en eau potable (SDAGE)

Protéger durablement les ressources en eau potable (orientations et prescriptions du DOO)

Favoriser la gestion quantitative des ressources

optimiser l'usage de l'eau potable

contribuer à la connaissance des impacts des sécheresses sur le niveau de la ressource en eau

pour les collectivités identifiées comme étant en situation critique vis-à-vis de leurs ressources en eau (rouge et jaune sur la carte dans diagnostic) : **déterminer l'évolution de l'adéquation entre leurs besoins et leurs ressources** en adoptant une marge de sécurité de prévention

Associer le confortement de l'urbanisation à l'amélioration de la structuration intercommunale sur la sécurité de l'alimentation en eau potable

les collectivités doivent **justifier de la capacité d'alimentation en eau potable**, en lien avec les services publics compétents en matière d'eau potable

Carte schématique de sécurisation de l'alimentation en eau potable

COMMUNAUTÉ DE L'EAU POTABLE

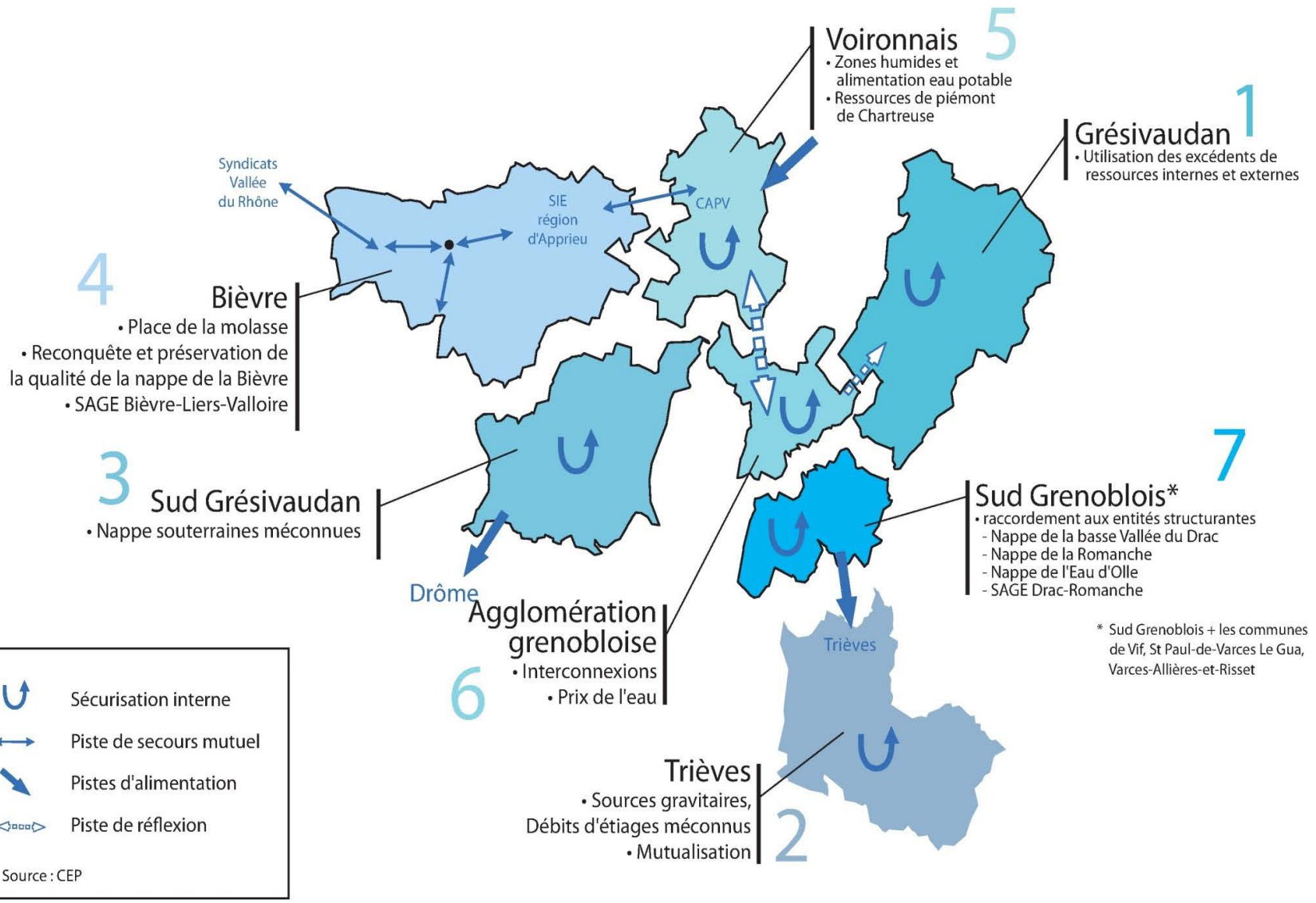

Transcription des travaux de la CEP dans le SCoT

Dans le cadre du suivi du SCoT à compter de mi 2012, travail en partenariat entre les structures eau potable et les collectivités dans le cadre des PLU (rôle d'interface de la CEP renforcé)

- **LA CEP un outil à dupliquer pour le SCoT dans d'autres domaines ?**

économie, développement durable,..

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact : cecile.benech@scot-region.urbaine.org

Site internet du SCoT : www.scot-region-grenoble.org

Rubrique publication de la CEP